

Bulletin municipal 2024



Sommaire

- Le mot du Maire de Dialan sur Chaîne

- *La vie de la commune*
 - ✓ Les Mairies
 - ✓ L'agence postale
 - ✓ Le conseil municipal
 - ✓ Les commissions
 - ✓ Les délégués
 - ✓ Site web et Facebook
 - ✓ Dialantains Dialantaines
 - ✓ La charte de bon voisinage
 - ✓ Les réalisations 2023
 - ✓ Les projets 2024
 - ✓ Création d'un lotissement
 - ✓ Syndicat des eaux du Bocage virois
 - ✓ Mutuelle communale
 - ✓ Budget
 - ✓ Écoles
 - ✓ Les services à la population
 - ✓ Annuaire assistantes maternelles et entreprises
 - ✓ Les salles des fêtes

- *Environnement et animaux*
 - ✓ Entretien des haies
 - ✓ Entretien des trottoirs
 - ✓ Les dépôts sauvages
 - ✓ Les frelons asiatiques
 - ✓ Préservons notre ressource en eau
 - ✓ Stérilisation des chats errants

- *La vie associative*
 - ✓ Annuaire des associations

- *La vie intercommunale*
 - ✓ Ordures ménagères
 - ✓ Le tri sélectif
 - ✓ Le tri du verre
 - ✓ La déchèterie
 - ✓ Le compostage
 - ✓ L'accompagnement numérique

- *État civil & listes électorales*
 - ✓ État civil
 - ✓ Listes électorales

- *Galerie photos*

Le mot du Maire de Dialan-Sur-Chaine

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2023 a été une année de préparation de dossiers de financement pour de gros projets d'investissement.

Parmi les 5 demandes de subventions qui ont été déposées, 3 dossiers ont reçus un accord de participations financières : 2 de la part de l'État (réfection de la toiture de la mairie annexe et restauration des toitures des églises) et un du Conseil départemental (création d'une salle pour les associations) ; Nous sommes en attentes d'une décision prochaine pour une subvention du Département pour la restauration des toitures des églises. Ainsi les travaux concernant ces 3 projets vont pouvoir être engagés en 2024 ; ils représentent un montant total prévisionnel de 312 000 € TTC mais grâce aux recherches d'aides financières et aux récupérations de TVA, ils n'imputeront le budget communal que pour environ 80 000 €.

Le dernier dossier de subvention concerne les travaux de modernisation énergétique de l'école (montant total des travaux envisagés 300 000 € TTC). L'État ne nous a pas rendu de décision en 2023 et nous a demandé de redéposer notre dossier en ce début d'année.

En dehors de ce dossier reporté, nous aurons au programme des projets 2024 le lancement des études d'aménagement du bourg de Le Mesnil Auzouf et la réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement collectif de Jurques.

La politique de restaurations progressive des logements communaux sera poursuivie durant 2024. Elle permettra de remettre prochainement en location l'ancienne gare de Jurques totalement rénovée. D'autres logements sont en attente et feront l'objet d'interventions lourdes qui restent à définir.

Je souhaite profiter de ce bulletin pour souligner l'importance de la charte de bon voisinage qui vous est succinctement présentée en page 7 : les bonnes relations de voisinage sont en effet le fruit de petites attentions quotidiennes qui évitent l'accumulation de rancœurs et la détérioration des relations avec ses voisins. Ainsi, si nos animaux de compagnie font souvent partie de la famille et que nous acceptons certains écarts de leurs parts, il ne faut pas oublier que nos voisins n'auront pas nécessairement le même niveau de tolérance et par exemple l'aboiement régulier de notre chien peut importuner le voisinage et les divagations de notre chat peuvent aussi constituer des nuisances auxquelles il faut rester attentif. La vitesse excessive des véhicules sur les routes présente aussi une gêne et un risque pour les usagers qui est souvent signalé comme posant des difficultés de voisinage.

Pour conclure ce propos, je tiens à remercier tout d'abord les conseillers municipaux et l'équipe des agents communaux qui sont à mes côtés pour assurer la gestion de la commune.

Je veux aussi saluer l'action de tous ceux qui se mobilisent pour offrir aux habitants de notre commune des services, des animations et globalement un cadre de vie de qualité. Que ce soit les associations mais aussi les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre commune, je les remercie pour leurs efforts et pour la qualité de leur travail.

Bonne lecture à tous !

Le Maire
Jean-Yves BRECHIN

La vie de la Commune

■ Les Mairies

Mairie de Jurques

Jours d'ouverture :

- Lundi 14h00 à 19h00
- Mardi 14h30 à 16h30
- Jeudi 09h00 à 12h00

☎ 02 31 77 81 30

@ dialan.mairie@orange.fr

Mairie annexe du Mesnil-Auzouf

Jours d'ouverture :

- Mardi 18h00 à 19h00
- Vendredi 10h00 à 12h00

☎ 02 31 77 11 02

@ mairie.mesnilauzouf@wanadoo.fr

■ L'agence postale (Mairie de Jurques)



Agence postale intercommunale
JURQUES (Dialan-sur-Chaîne)

HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI : 10h-12h - MARDI : 9h-12h
JEUDI : 14h-16h - VENDREDI : 9h-12h

À savoir : l'agence postale ne peut pas réaliser les mêmes opérations qu'un bureau de Poste.

Sur les heures d'ouvertures de la Mairie, les opérations pour l'agence Postale ne peuvent pas être réalisées.

Les opérations réalisées sont :

- Retrait et versement d'argent, 500€ maximum/personne
- Affranchissement tous types même internationaux jusqu'à 10kg max
- Dépôt colis ou courrier préaffranchis
- Suivi courrier
- Ventes de produits : colissimo/prêts à poster, timbres de collection...

Des discussions ont lieu avec les service de La Poste pour vous proposer le retrait de lettres recommandées avec AR et de colis.

À disposition : une **tablette tactile** permettant d'accéder aux services de La Poste et aux services publics.

■ Sites internet - Facebook

Mairie de Dialan-sur-Chaîne : <http://dialansurchaine.fr/>

Pré Bocage Intercom : <https://prebocageintercom.fr/>

Facebook : Lancée en février 2023, la page « Commune de Dialan sur Chaîne » regroupe toute l'actualité communale et locale. Vous pouvez y retrouver l'agenda des associations présentes sur notre territoire, les menus de la cantine, des retours en images...

Vous souhaitez faire partager une information et/ou une animation, n'hésitez pas à nous contacter via Messenger.

■ Le conseil municipal

LE MAIRE ET LE MAIRE DELEGUE



Jean-Yves BRECIN Maire de Dialan sur Chaîne / Noël VILLIERE Maire Délégué Le Mesnil-Auzouf

LES ADJOINTS



Yanick ENOUF 1er adjoint / Laëtitia CHIRON 2ème adjointe / Joffrey DUCHEMIN 3ème adjoint / Angélique LENOBLE 4ème adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Gilles BRUNET / Laure CAUDRELIER-CRESTEY / Jean-Marie DUBOSQ / Nicole GUILBERT



Marie HENTRY / Hélène LEBREDONCHEL / Marie-Françoise LECHAT / Sabrina LECOQ



Maxime MALITOURNE / Johanna RENET / Michel WINTZ



■ Les commissions

Budget	Relations avec les habitants, manifestations et cadre de vie	École et jeunesse	Cimetière
Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Yanick ENOUF Laëtitia CHIRON Joffrey DUCHEMIN Angélique LENOBLE	Jean-Yves BRECIN Angélique LENOBLE Noël VILLIERE Marie-Françoise LECHAT Nicole GUILBERT Marie HENTRY Yanick ENOUF Maxime MALITOURNE Eve AUDOUY Hélène LEBREDONCHEL Johanna RENET	Jean-Yves BRECIN Sabrina LECOQ Jean-Marie DUBOSQ Joffrey DUCHEMIN Nicole GUILBERT Marie HENTRY	Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Laure CAUDRELIER-CRESTEY Nicole GUILBERT Yanick ENOUF Marie HENTRY Jacques BESNARD
Urbanisme	Routes et réseaux	Personnel communal et travaux en régie	Bâtiments communaux
Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Laure CAUDRELIER-CRESTEY Joffrey DUCHEMIN Jean-Marie DUBOSQ	Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Yanick ENOUF Joffrey DUCHEMIN Jean-Marie DUBOSQ Gilles BRUNET	Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Joffrey DUCHEMIN Jean-Marie DUBOSQ Sabrina LECOQ Gilles BRUNET	Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Joffrey DUCHEMIN Jean-Marie DUBOSQ
Salles communales			
Jean-Yves BRECIN Noël VILLIERE Yanick ENOUF Laure CAUDRELIER-CRESTEY Laëtitia CHIRON			

■ Les délégués



Correspondant défense : Angélique LENOBLE – Laëtitia CHIRON



SAEPB : Jean-Yves BRECIN – Marie-Françoise LECHAT



FREDON : Noël VILLIERE – Yanick ENOUF



Syndicat des eaux du Bocage Virois : Angélique LENOBLE

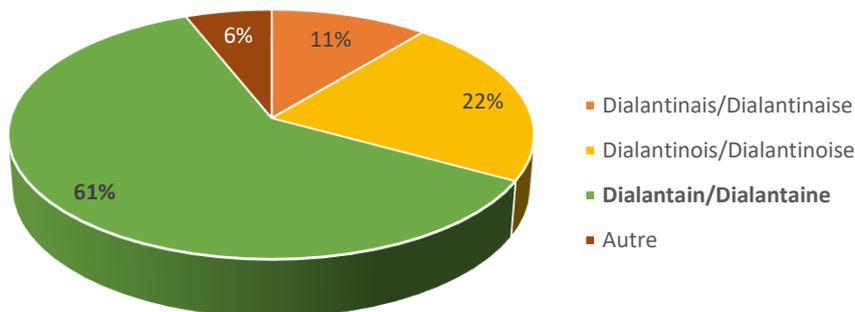


SDEC : Jean-Yves BRECIN

■ *Dialantains et Dialantaines*

Durant l'année 2023, un sondage a été lancé auprès de la population afin de déterminer le nom des habitants.

Nombre de participants au sondage : 64



À l'unanimité, vous avez désigné le nom de Dialantains et Dialantaines.

Cette année, les membres de la commission cadre de vie ont pour tâche de créer le blason de la commune.

■ *Charte de bon voisinage*



Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous. Quelques principes simples :

- J'attends la veille du jour de collecte pour sortir ma poubelle et mes sacs-poubelles
- Je reste propriétaire de mes déchets jusqu'au ramassage
- Je respecte la propreté des espaces communs
- Je composte mes déchets verts ou je les emmène à la déchetterie car il est interdit de les brûler
- J'évite de bricoler et de tondre le dimanche
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un évènement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances
- Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections
- Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance pour mes voisins
- Je circule lentement dans la commune
- Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule

■ *Les réalisations 2023*

CADRE DE VIE

- Présentation des vœux 2023 de Monsieur le Maire suivi d'un pot de l'amitié.
- Lancement de la page Facebook « Commune de Dialan sur Chaîne »
- Première après-midi théâtre. Au programme "Le Père Noël est toujours une ordure" par le Théâtre Academy. Cette après-midi a regroupé 70 spectateurs.
- Repas des aînés au restaurant « La part du Lion » au zoo de Jurques suivi d'une visite du parc. Cette journée a réuni 82 convives.
- Inauguration de la salle des Fêtes de Le Mesnil-Auzouf en présence de la famille de M. LE HERON Henri (Ancien maire)
- Spectacle de Noël « Danse mon lutin »
- Distribution de chocolats et de présents à destination de nos écoliers

TRAVAUX

- Lancement de la rénovation du logement communal dit « Ancienne gare » - Jurques
- Remplacement de la porte d'entrée de la mairie annexe – Le Mesnil Auzouf

ECOLE

- Achat d'un local pour vélos
- Création d'un meilleur espace de jeux et d'apprentissage à l'école maternelle
- Mise en place d'un bardage sur le préau de l'école maternelle
- Modification de la règlementation de circulation autour de l'école
- Cantine : remplacement de l'espace de plonge

INVESTISSEMENT

- Acquisition de deux terrains : bande d'accès au futur lotissement et un terrain situé à la Cabotière
- Remplacement de la camionnette
- Remplacement du photocopieur de la mairie
- Remplacement des réfrigérateurs (école, mairie et salle des fêtes Henri Le Héron)

■ *Les projets 2024*

- Rénovation de la toiture de la mairie annexe - Le Mesnil-Auzouf
- Rénovation de la toiture de l'Église St Christophe - Le Mesnil-Auzouf
- Reprise des travaux de rénovation des logements communaux - Le Mesnil-Auzouf
- Création d'une maison des associations dans les anciens locaux de l'URDAC – Jurques
- Rénovation de la toiture de l'Église Notre-Dame – Jurques
- Réalisation d'un diagnostic assainissement collectif (Écoulement des eaux, eaux parasites) - Jurques
- Lancement du projet de rénovation énergétique de la mairie, de la salle des fêtes Adrien Geneviève et de l'école primaire
- Lancement des études pour l'aménagement et d'embellissement du bourg - Le Mesnil-Auzouf

■ La création d'un lotissement

Un projet de lotissement est en cours d'instruction à Jurques, celui-ci situé sur le reste de l'emprise de l'ancienne gare et rue de la maisonnette.

Le projet consiste en l'aménagement de 27 lots constructibles à usage d'habitation. La superficie du terrain est de 1,5 hectare.

Les lots ont une superficie allant de 344 m² à 581m².

L'entreprise JV Invest, promoteur immobilier procédera à la mise en œuvre et à l'aménagement des voiries, des stationnements...

Le choix de la création de ce lotissement est la nécessité d'attirer de jeunes parents, des familles pour maintenir nos écoles et de continuer à dynamiser notre territoire.

■ Syndicat des eaux du bocage virois

Information à destination des habitants de Le Mesnil-Auzouf.



Au 1er janvier 2024, les syndicats des eaux : syndicat des Bruyères, SIVOM de St Sever et syndicat de production d'eau potable de la Sienna ont fusionnés pour donner naissance au **Syndicat des Eaux du Bocage Virois**.

Vos abonnements aux services d'eau et d'assainissement sont transférés au nouveau Syndicat qui sera votre nouvel interlocuteur. Vos contrats de prélèvements ou de mensualisation restent en place (sauf demande de modification de votre part).

Contact et informations : Les coordonnées téléphoniques de chaque site, ainsi que nos points d'accueil respectifs, restent inchangés.

Votre agence en ligne reste accessible sur le site eavirenormandie.fr

■ Mutuelle communale

La municipalité souhaite relancer une campagne d'informations pour le déploiement d'un contrat communal de couverture santé à destination des Dialantains et Dialantaines.

Déjà lancé en 2016, cette opération a pour but d'améliorer l'accès aux soins des habitants de Dialan-Sur-Chaîne.

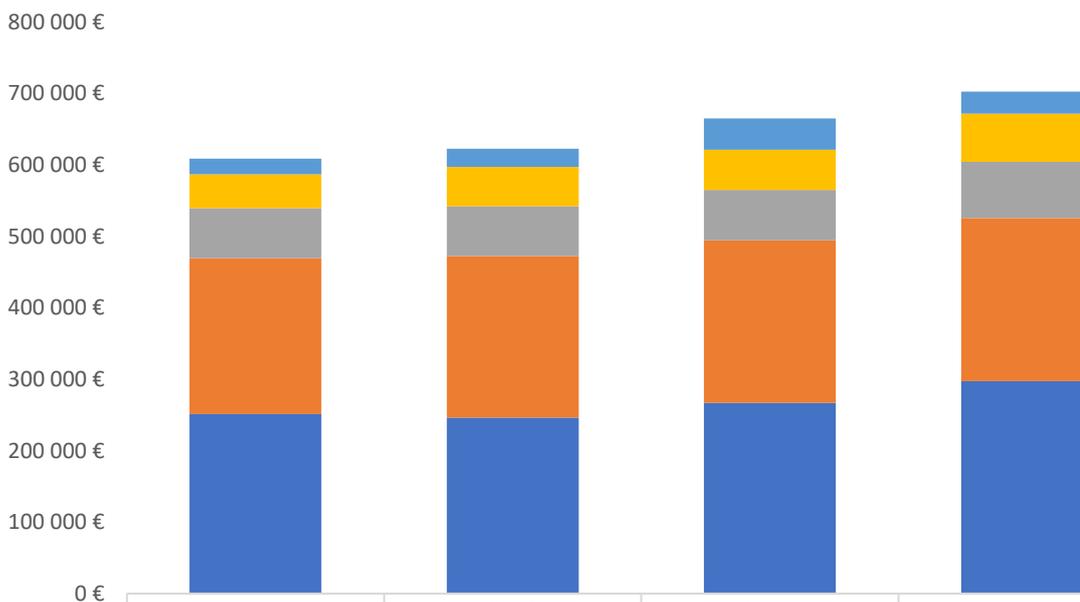
Ce dispositif concerne les personnes qui ne disposent pas d'une **mutuelle obligatoire**, en partie financée par l'employeur.

Aucune limite d'âge, aucune condition de ressources, aucun questionnaire de santé et jusqu'à 20% d'économies.

Cette campagne d'informations débutera par la distribution d'un tract dans votre boîte aux lettres et sera suivi d'une réunion publique.

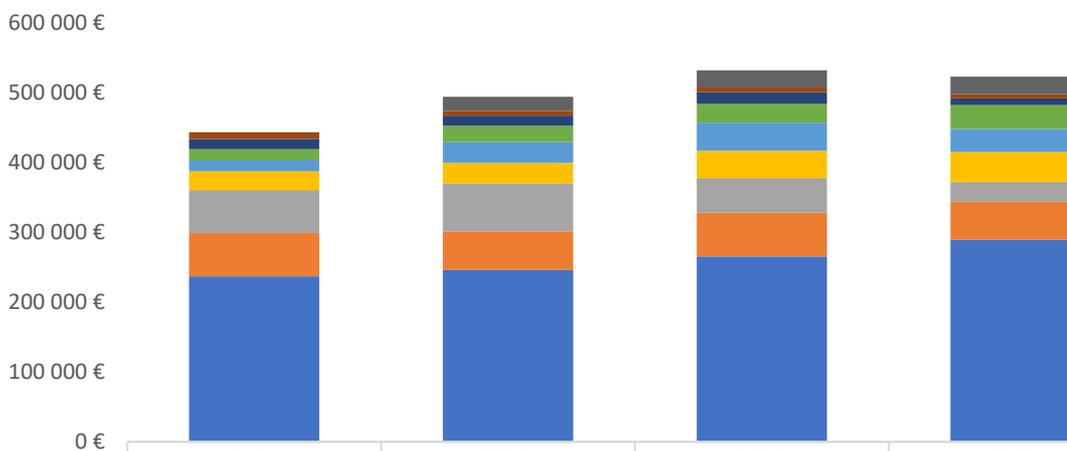
■ Le budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



	2020	2021	2022	2023
■ Autres	21 987 €	25 388 €	43 622 €	31 103 €
■ Scolaire et péri-scolaire	47 378 €	55 294 €	56 509 €	67 281 €
■ Locations	70 122 €	69 718 €	70 399 €	78 700 €
■ Dotations	217 987 €	225 824 €	227 556 €	228 136 €
■ Impôts	251 397 €	246 405 €	266 846 €	297 506 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



	2020	2021	2022	2023
■ Achats		19 900 €	24 865 €	25 499 €
■ Intérêt emprunt	9 944 €	7 135 €	6 422 €	5 940 €
■ Impôts / assurances	14 483 €	14 781 €	16 576 €	9 591 €
■ Eau et énergie	15 811 €	22 998 €	27 190 €	34 398 €
■ Serv. Ext., Bat., voirie	15 865 €	30 037 €	40 222 €	32 943 €
■ Scolaire et péri-scolaire	27 141 €	29 607 €	39 496 €	42 869 €
■ Contributions / Ch transf	61 348 €	68 594 €	49 770 €	28 014 €
■ Autres	62 058 €	54 869 €	62 205 €	54 639 €
■ Personnel / indemnités	237 030 €	246 376 €	265 562 €	289 440 €

▪ Écoles

LES EFFECTIFS

À la rentrée scolaire 2023, 92 élèves ont été scolarisés dans la commune.



L'ÉCOLE NUMÉRIQUE



L'éduc de Normandie est un dispositif permettant aux enseignants de communiquer avec les parents d'élèves et inversement.

Très régulièrement, les enseignants de Dialan-Sur-Chaîne partagent les moments de vies de l'École, relayent les informations importantes qui doivent être portées à votre connaissance.

Afin d'assurer le meilleur suivi, il est primordial de confirmer la bonne lecture des informations transmises par les enseignants.

PISCINE

En 2023, les membres du conseil municipal ont voté la prise en charge à 100% des frais liés au cours de piscine (cours et trajets), jusque-là les coûts hors trajets ont été supportés par l'APE. Le but étant que tous les écoliers sachent nager avant leur entrée en 6^{ème}.

SECURITE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Les modalités de circulation ont été modifiées rue des écoles. Un sens interdit a été mis en place sur la rue desservant l'arrêt de bus. Seuls les bus scolaires, les riverains et les camions de livraisons sont autorisés à emprunter cette voie.

Une interdiction de fumer aux abords a également été mise en place.

MOBILIER RETRO



La Mairie met en vente ses anciens bureaux d'écoliers au tarif unique de **10€**.

Plusieurs dimensions sont disponibles

Renseignements auprès de la Mairie

■ Services à la population

BAR – EPICERIE – PIZZERIA “Bar de l’Amitié”

Le Bar-Épicerie-Pizzeria de l’Amitié de Jurques vous propose tout produit manquant dans vos placards, ainsi que des produits frais (fruits, légumes, produits laitiers) et votre pain frais venant de la boulangerie. Possibilité de livraisons à domicile le lundi, mercredi, vendredi dès 8h.

Restauration : pizzas, galettes, fish ans chips, hamburger... sur place ou à emporter, du mardi au dimanche (midi et soir de 18h30 à 21h).

Des soirées kebabs sont également organisées une fois par mois.

Contact. : 02.31.24.43.21 & Facebook pour tout renseignement.

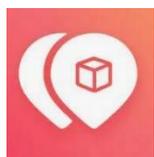
CABINET D’OSTHEOPATHIE

Au mois de juillet 2021, un cabinet d’ostéopathie a ouvert au Mesnil-Auzouf. Le cabinet de Mégane BRUCKMANN est ouvert du lundi au vendredi.

Contact : 06 62 90 30 60

LIVRAISON DE COLIS

Mme ROUSTAN Isabelle vous propose de recevoir vos colis en votre absence en devenant voisin relais pour les réseau Pickme et Welco. Plus besoin de faire des kms pour récupérer vos colis.



Isabelle ROUSTAN – 15 rue basse – Le Mesnil-Auzouf

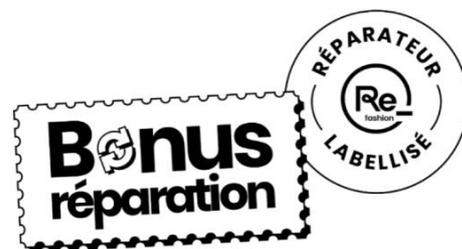
BONUS REPARATION

Récemment labellisée, Solenne Couture Couturière basée au Mesnil-Auzouf vous permet de bénéficier du "Bonus Réparation" afin de réparer vos vêtements abîmés.

Vous bénéficiez d’une remise immédiate pour faire rapiécer vos vêtements.

Tous les vêtements sont éligibles au Bonus Réparation, sauf quelques exceptions : la lingerie, vêtements en cuir et en vraie fourrure, les vêtements techniques de sport à usage non quotidien.

Vous pouvez bénéficier de ce même bonus chez les cordonniers labélisés.



■ Annuaire des assistantes maternelles et entreprises

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme ACHER Elisabeth 12 Lotissement La Bruyère Fleurie - Jurques 06 72 32 55 72	Mme GUSCIAR Claire 17 rue de la Mairie - Jurques 02 31 74 15 80	Mme JEGOU Marlène 4 rue de l'Église - Jurques 02 50 28 15 50 06 77 85 85 70	Mme MARIE Séverine Montpied - Jurques 06 33 79 05 25
--	---	---	---

ENTREPRISES

Électricité générale E-MB M. BEAUGEARD Mortimer 12 Le Parquet - Jurques	Réparation automobile M. BLAVETTE Dimitri 16 rue Basse - Le Mesnil Auzouf	Menuiserie M. BORDAS Mickaël 12 La Bruyère - Le Mesnil Auzouf	Magasin de matériaux SARL Brunet 7 route de Vire - Jurques	Menuiserie, charpente M. LEFRANCOIS Sébastien 3 impasse de la Bigne - Jurques
Menuiserie M. DAIGREMONT Christian 1 Le Bourbillon - Le Mesnil Auzouf	Travaux de couture et repassage Solenne Couture 2 rue Basse - Le Mesnil Auzouf	Métallier serrurier ferrailleur M. FRANCOISE Denis 15 rue de l'Église - Jurques	Agencement intérieur, menuiserie, pose de cuisine... M. LEGRIX Sébastien 3 rue du Bourg - Jurques	Travaux de couverture M. HOARAU Gregory 11 rue Haute - Le Mesnil Auzouf
Maraîcher, légumes bio, élagueur Le Jardin d'Olivier 1 La Chouque - Jurques	Plomberie chauffagiste Ludo Confort Energie 5 route des Champs Blancs - Jurques	Entreprise générale M. LEFEVRE Jean-Baptiste 2 route de la Maissonnette - Jurques	Vente Calvados et Cidre Mme LEFRANCOIS Colette 2 Le Parquet - Jurques	Distillateur ambulant M. MARIE Daniel 6 Le Parquet - Jurques
Bar, Épicerie Bar de l'Amitié 10 route de Vire - Jurques	Vidange assainissement V.A.S 3D	Graphiste Webmaster Bocage Graphik 1 La Boudehannière - Jurques	Brocanteur M. POISNEL Adrien 37 route de Vire - Jurques	Services administratifs Mme LECOQ Sabrina 9 Route de la Tannerie - Jurques
Objets personnalisés Is'Art atelier 15 rue Basse - Le Mesnil Auzouf	Menuiserie intérieur et extérieur M. SONNEN Mickaël 2 Le Quesnay - Le Mesnil Auzouf	Parc zoologique Zoo de Jurques 1 chemin de la Butte - Jurques	Voyance Association L'Améthyste 14112 Le Mesnil Auzouf	Voyance Sophie Spirite Le Mesnil Auzouf
Voyance Arnaud Gabriel Medium Le Mesnil Auzouf	Exploitation agricole M. DUCHEMIN Joffrey La Motte - Jurques	Exploitation agricole EARL de la Héronnière 1 La Héronnière - Jurques	Exploitation agricole EARL D'Alex 3 La Groudière - Le Mesnil Auzouf	Exploitation agricole SCEA du Pissot 30 route de Vire - Le Pissot
Production de champignons Les Bau Champis Les Maison Baretts - Jurques	Exploitation agricole GAEC des Sous-Bois 1 Le Val - Jurques	Exploitation agricole M. BERTIN Quentin 5 Migny - Jurques		

Si votre entreprise ne figure pas dans cet annuaire, merci de le signaler à la Mairie.

Les entreprises qui souhaitent faire apparaître leur publicité en fin de bulletin contre une participation peuvent se faire connaître de la mairie.

■ Les salles des fêtes

Les deux salles ont été inaugurées. Elles portent désormais le nom de :

SALLE ADRIEN GENEVIEVE (Jurques)

Ancien maire de Jurques de 1947 à 1963, Adrien GENEVIEVE a participé à la reconstruction de la commune après la 2nde Guerre Mondiale. Il a porté la construction de la salle des fêtes, de la mairie, de l'école, les bâtiments de perception et de la poste.

Le nombre maximal de convives accepté est de 100 personnes. Cuisine équipée, scène avec présence d'un limiteur sonore, accessible aux personnes à mobilité réduite

JURQUES	Location	Cauton salle	Couverts / Vaisselle*	Charges d'électricité	Cauton ménage
Tarif de la location au week-end	200 €	300 €	20 € pour 50 couverts	Selon le tarif appliqué sur la facture du mois précédent + 20%	80 €
Tarif location vin d'honneur	60 €	80 €	15 € pour 100 verres/tasses/pichets/cuil. à café		

* facturation de la vaisselle manquante au prix de remplacement

SALLE HENRI LE HERON (Le Mesnil-Auzouf)

Ancien maire de Le Mesnil-Auzouf de 1950 à 1960, Henri LE HERON a été à l'initiative de nombreux projets : remaniement de la toiture de l'église, de la mairie, le logement des instituteurs, le réseau d'eau, le mur du cimetière, les trottoirs, le parking, les douches municipales et la construction de l'école.

Le nombre maximal de convives accepté est de 45 personnes. Cuisine équipée, accessible aux personnes à mobilité réduite.

LE MESNIL AUZOUF	Location	Cauton salle	Couverts / Vaisselle*	Charges d'électricité	Cauton ménage
Tarif de la location au week-end	100 €	150 €	20 € pour 50 couverts	Selon le tarif appliqué sur la facture du mois précédent	50 €
Tarif location vin d'honneur	50 €		10 € pour 50 verres/tasses/pichets/cuil. à café		

* facturation de la vaisselle manquante au prix de remplacement

Ces deux salles sont mises à disposition gratuitement une fois par an aux associations de la commune (uniquement les frais d'électricité, les couverts et un forfait ménage de 30€ facturés)

VERRE DU SOUVENIR

Les salles des fêtes peuvent être mises à disposition gratuitement lors de l'organisation d'un verre du souvenir à la suite d'une inhumation d'un proche ayant habité la commune (moyennant toutefois la prise en charge des dépenses électriques).

Des plateaux sur tréteaux et une quarantaine de chaises peuvent être mis à disposition gracieusement des habitants pour organiser chez eux en intérieur des repas de famille ou entre amis.

Environnement & Animaux

■ Entretien des haies

Il appartient aux propriétaires de haies en bord de voiries de les tailler de façon à ce qu'elles ne gênent pas la circulation des véhicules ou des piétons ainsi que les réseaux (lignes électriques, téléphoniques...).

- Lignes électriques, la réglementation impose de respecter une certaine distance entre les câbles et la végétation, selon la tension de la ligne (de 1 à 5m).
- Lignes téléphoniques, il est conseillé de respecter une distance de 1m entre la ligne et la végétation.

■ Entretien des trottoirs

L'élimination des feuilles, boues et **herbes** se développant sur les trottoirs est à la charge des riverains de même que le déneigement du trottoir devant sa propriété. La Commune ou le Département assurent pour leur part les réparations dans tout l'espace public et l'entretien de la voirie.

■ Les dépôts sauvages

Des dépôts sauvages ont lieu régulièrement sur la commune notamment aux pieds des containers de tris.

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies (jour, horaires, tri).

Ces comportements engendrent des problèmes d'hygiène et de propreté. Ils induisent également des coûts de traitement supplémentaires pour les contribuables.

Ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

La mairie a mis en place un forfait de nettoyage d'un montant de **100€** lorsque les auteurs de dépôts sauvages sur la voie publique sont identifiés.

Les déchetteries sont mises à disposition des administrés pour éviter ces pratiques interdites.

■ Frelons asiatiques

Que faire en cas de présence de frelons asiatiques ?

Si vous apercevez un nid, n'intervenez pas, avertissez ! Prenez contact avec la mairie afin de le déclarer et que sa destruction soit prise en charge par un professionnel.

Les tarifs des interventions varient en fonction de plusieurs critères comprenant la hauteur à laquelle se trouve le nid, la difficulté d'accès... Une fourchette de prix acceptable entre 80 euros et 110 euros.

Si la procédure décrite plus haut a été respectée (appel à la mairie), 30 % des frais engagés sont pris en charge par le département et 40% par la commune, le reste (30%) étant à la charge du propriétaire.

À noter que si vous faites intervenir une société directement, la totalité des frais restera à votre charge

■ Préservons notre ressource en eau



Les épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents, il est donc indispensable de modifier notre consommation.

Plusieurs écogestes existent :

- Préférer les douches aux bains
- Ne pas laisser couler l'eau sans raison
- Installer un récupérateur d'eau de pluie
- Repérer les fuites d'eau,
- Opter pour des équipements économes en eau pour robinet
- Décaler l'heure d'arrosage des jardins et potagers
- Récupérer l'eau pour arroser les plantes
- Utiliser astucieusement sa machine à laver
- Je coupe l'eau pendant la vaisselle ou le brossage des dents

En 2024, une subvention est mise en place par Pré-Bocage Intercom pour tous achats d'un récupérateur d'eau.

■ Stérilisation des chats errants

La commune continue sa collaboration avec l'association Patacha pour la stérilisation des chats errants. Le but étant d'en réduire la prolifération.

Vous êtes concerné, rendez-vous en mairie afin qu'une trappe vous soit prêtée.

Une fois le chat attrapé, celui-ci doit être emmené à la clinique vétérinaire de Coulvain (Au rond-point). Dès la stérilisation effectuée, le chat vous sera restitué afin d'être relâché à l'endroit où il a été trappé.

Cette campagne est totalement prise en charge collectivement. Le coût étant supporté par l'association Patacha. Une subvention a été accordée par la mairie afin d'aider l'association dans ses actions.

En 2023, 22 chats ont été stérilisés. Les actes réalisés sont : la stérilisation, la castration, la pose d'une puce électronique et le déparasitage.



Retrouvez toute l'actualité de l'association sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/PatachaChats/>

La vie associative

A.B. JURQUOISE

Activité pétanque avec des rencontres en mêlées pour les adhérents (renouvellement à l'année) et licenciés

Président : M. Mathieu JACQUES

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Faire vivre la mémoire des combattants morts durant la 1ère et 2nde Guerre mondiale.

Président : M. Jean JEAN
02 31 77 81 70

CLUB DES AINES

Activités jeux de sociétés, les 2èmes mardis de chaque mois, de 14h à 18h à la salle des fêtes de Jurques

Présidente : Mme GAUTIER Suzanne
02 31 77 16 41
02 31 77 85 47

ASSOCIATION FAMILIALE DE JURQUES

Association des parents d'élèves de Dialan-sur-Chaîne.

Président : M. Jérémie LEMIEUX
apejurques14260@hotmail.com

LA VIE EN PRE-BOCAGE

Agit pour la mise en valeur et le développement respectueux des ressources naturelles, humaines, culturelles du Pré- Bocage.

Président : M. Jérôme HEUZE
lavieenprebocage@laposte.net

DETENTE JURQUOISE

Danse de salon et en ligne

Président : Mme Nicole GUILBERT
Contact : 02 61 92 69 52

LES AMIS DE DIALAN

Belote, Évènement Foot, Fête de la musique, Méchoui...

Président : M. Maxime MALITOURNE
lesamisdedialan@gmail.com et sur Facebook
02 31 24 43 21

LES URSINS DU MESNIL

Randonnées, Chasse aux Œufs, Carnaval, Course de Vélo, sorties Cinéma et Marché de Noël

Présidente : Mme LEBREDONCHEL Hélène
lesursinsdumesnil@laposte.net

GYM DETENTE

Activité gymnastique pour les enfants et adultes

Présidente : Mme Corine DEREAC
06 14 50 76 28

GROUPE FOLKLORIQUE « LA QUADRILLE »

Danses et chants normands d'autrefois.

Président : M. Michel TIRARD
02 31 77 85 27
<http://laquadrilledejurques.over-blog.com/>

COMITE DES FETES LES ZOUFFS

Fêtes, repas, soirées, manifestations ayant trait à la culture et aux loisirs

Président : M. CHIRON Nicolas
comite.leszouffs@gmail.com et sur Facebook

ATELIER CREATIF ET ATELIER COUTURE Par les Amis de Dialan

Activités manuels, cours de couture spécial débutant...

Facebook

La vie intercommunale

▪ Ordures ménagères

Au 1er janvier 2023, les jours de ramassages ont changé.

COMMUNE DE JURQUES (Pour la majorité de la commune)

- Ordures ménagères : Ramassage le mercredi semaine paire
- Recyclables : Ramassage le jeudi semaine impaire

COMMUNE DE LE MESNIL-AUZOUF

- Ordures ménagères : Ramassage le mardi semaine impaire
- Recyclables : Ramassage le vendredi semaine paire

Les versions calendriers sont disponibles sur le site internet du Pré-Bocage : www.prebocageintercom.fr ou à la Mairie

Les bacs sont à sortir la veille du ramassage.

▪ Le Tri sélectif (sac jaune)

Tous les emballages en plastique et en métal, tous les papiers sauf les papiers d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier), et toutes les cartonnettes (petits emballages en papier-carton et carton) doivent être triés dans le sac jaune, vidés mais non lavés et déposés en vrac.

Les sacs sont à déposer au point de ramassage la veille au soir. Les sacs déposés avant sont susceptibles d'être ouverts par des animaux errants ou de s'envoler avec le vent.

▪ Le Tri du verre

Le verre doit être trié séparément des autres déchets et déposé dans les conteneurs prévus à cet effet.

Seuls les emballages en verre sont acceptés dans les conteneurs, c'est-à-dire seulement les bouteilles, bocaux, pots et flacons en verre. La vaisselle, les carreaux en verre, les objets en verre, les miroirs sont à déposer dans votre déchèterie.

Deux containers à verre sont installés sur le territoire de Dialan-Sur-Chaine :

- Impasse de la gare à Jurques
- Rue Basse (près du Préau) à Le Mesnil Auzouf

▪ Récupération des textiles par la Bacer

Deux containers de récupération sont installés près des containers à verre.

■ La déchèterie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI professionnels interdits
Creully ZI d'activité Sud	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Ecrammeville RD 124-Les Cotils	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Fontenay-le-Pesnel 5 route de Cristot	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Grandcamp-Maisy Parc d'activités	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Isigny-sur-Mer RD 5, Route de Littry	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Le Molay-Littry ZA Rue Denis Papin	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Livry D173	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Maisoncelles-Pelvey Le Bouquet de Mathan	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Port-en-Bessin ZI Rue des Albatros	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
Vaucelles ZA, Route de Cherbourg	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h

HIVER
du 1^{er} octobre au 31 mars
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
SEROC - 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr
ÉTÉ
du 1^{er} avril au 30 septembre

■ Le compostage



Pour promouvoir la pratique du compostage individuel et réduire les déchets de jardin et de cuisine à la source, le SEROC vous propose un composteur.

La réservation de votre composteur est nécessaire avant de venir le chercher.

Caractéristiques du composteur

- Composteur en bois traité de 300 litres
- 15 Euros
- Extraction du compost : en soulevant à moitié une des tiges d'assemblage, la partie basse du composteur s'ouvre comme une porte

Pour plus de renseignements : SEROC 02 31 51 69 60 - <https://seroc14.fr/>

Source : <https://www.fermedumoutta.fr/comment-marche-un-lombricomposteur.html>

■ L'accompagnement numérique

PERMANENCE CONSEILLER NUMERIQUE

Les conseillers numériques de Pré-Bocage Intercom et du Département du Calvados, assurent des permanences individuelles pour vous aider à prendre en main l'outil numérique et répondre à vos questions ponctuelles.

L'objectif ? Vous accompagner vers l'autonomie numérique.

Ils vous aident prioritairement à :

- ✓ Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc...)
- ✓ Naviguer sur internet
- ✓ Envoyer, recevoir et gérer ses mails
- ✓ Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- ✓ Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- ✓ Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique
- ✓ Apprendre les bases du traitement de texte...



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
**France
services**

Permanences avec ou sans rendez-vous. Renseignements et inscriptions au **02 31 77 57 48**

Jurques : 2ème et 4ème mardi de chaque mois : 9h30 – 12h00

ATELIER NUMERIQUE POUR TOUS

ATELIERS NUMÉRIQUES

**Vous souhaitez vous initier à l'informatique ?
Devenir autonome dans vos démarches
administratives en ligne ?**

Participez aux ateliers numériques !

3 lieux au choix - Gratuit - Session de 3 mois

Caumont-sur-Aure - vendredi : 14h-15h30
Espace Public Numérique - Maison citoyenne - Caumont l'Éventé

Les Monts d'Aunay - lundi : 14h-15h30
Espace Public Numérique - 31 rue de Vire - Aunay-sur-Odon

Villers-Bocage - mercredi : 14h-15h30
Numéripôle - Centre Richard Lenoir

Renseignements : Points Info 14/France Services
02 31 77 57 48 (Tapez 1)
www.prebocageintercom.fr

PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE

État civil & listes électorales

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.

Ainsi nous ne pouvons plus divulguer les noms des personnes concernés.

■ État civil

NAISSANCES

- ✓ 11 avis de naissances

MARIAGES

- ✓ 1 mariage

DECES ET TRANSCRIPTIONS DE DECES

- ✓ 3 décès
- ✓ 7 transcriptions de décès

■ Listes électorales

Les élections européennes auront lieu en le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration si certaines conditions sont respectées.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire via :

- Un formulaire en ligne : <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr>
- En vous rendant à la mairie ou mairie annexe

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au :

- Mercredi 1^{er} mai 2024, si inscription en ligne
- Vendredi 3 mai 2024, si inscription en mairie

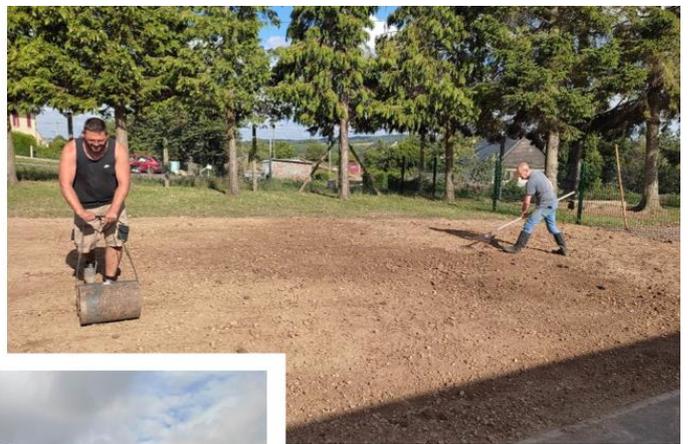
Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale est acceptée.

Galerie photos

APRES-MIDI THEATRE Le Père Noël est toujours une ordure



TRAVAUX ECOLE MATERNELLE



COMMEMORATION 8 MAI



REPAS DES AINES – Restaurant La part du Lion – Zoo de Jurques



TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL – Ancienne gare



INAUGURATION SALLE DES FETES Henri LE HERON



COMMEMORATION 11 NOVEMBRE



SPECTACLE DE NOËL « Danse mon lutin »



EUROREPAR
CAR SERVICE

GARAGE BLAVETTE
16 RUE BASSE, LE MESNIL AUZOUF
14260 DIALAN SUR CHAINE
Tél. 02 31 77 59 55
Mobile. 06 52 64 55 03
garage.blavette@gmail.com




ZOO JURQUES
NORMANDIE



INFOS & HORAIRES :
WWW.ZOODEJURQUES.FR

Les matériaux Besaçais

LEPILEUR SARL

Matériaux de constructions, quincaillerie, fioul

9 rue de la 11^{ème} Division Blindée Britannique
14350 Saint Martin des Besaces
Tél/Fax: 02 31 68 75 47
Lesmatériauxbesacais@orange.fr



Isabelle ROUSTAN EI
06 89 20 03 47

isabelle.isartatelier@gmail.com
15 rue Basse
14260 LE MESNIL AUZOUF

Créations uniques et originales
Fait main
Made in France 

www.isartatelier.fr

Accessoires pour la maison
Accessoires pour animaux

SIRET 80246067500027



Pré-Bocage
Vidange

- Vidange agréée fosses septiques toutes eaux
- Entretien des assainissements
- Passage caméra d'inspection
- Hydrocurage et débouchage

L'entretien de vos assainissements

02 31 77 71 48
www.prebocagevidange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BÂTIMENT - INDUSTRIE

EMB
Électricité - Mortimer BEUGEARD

JURQUES
06 59 23 55 75



Menuiserie Daigremont MD

- Menuiseries **ALU BOIS PVC** (fenêtres, Volets, Porte de garage, Portail)
- Plaquiste - Isolation - Bardage**
- Terrasse bois ou composite**
- Ossature bois - Charpente - Couverture** (Extension, Garage)

Le Bourbillon ♦ 14260 LE MESNIL AUZOUF
06 48 60 32 85 - contact@menuiserie-daigremont.fr





06 33 25 28 85

JBât.
Entreprise GÉNÉRALE de Bâtiment

Menuiserie - Ebénisterie
Charpente - Couverture
Maçonnerie - Isolation
Carrelage

Le bourg
14260 JURQUES



Epicerie Bar de l'amitié
10 route de Vire
14260 Jurques
02.31.24.43.21

lundi: fermé
du mardi au samedi:
7h30 - 14h / 17h - 21h
dimanche: 7h30 - 13h30 / 17h - 21h

page facebook: bar de l'amitié



AUNAY MOTOCULTURE
Libération, France

HORAIRES
Du mardi au vendredi
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Le samedi
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Tél. : 02 31 77 78 42

facebook



LA PIZZ' AMITIE
02.31.24.43.21

carte disponible sur notre page facebook: Bar de l'amitié

du mardi au dimanche
de 12h à 14h (sauf le dimanche)
et de 18h30 à 21h

pizza à emporter
à Jurques



V.A.S. 3D
Vidange Assainissement Services

14 Boulevard des nations
14540 Bourguebus

Numéro d'urgences
7/7 et 24/24
09 81 21 22 30

contact.vas14@gmail.com